EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 23 mars 2023

Direction Administration Générale – Elections – Services à la Population N°13.03.2023.35

Objet : Octroi d'une subvention à l'Ecurie Région d'Elbeuf dans le cadre de l'organisation d'un rallye – édition 2023 – Autorisation

Date de la convocation : 15 mars 2023

Présidence: Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18 Nombre de votants : 25

PRESENTS:

M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, M. Rachid ARBI, Mme Monique COLOMBOTTI, M. Yaya SARR, Mme Sylvie OMONT, M. Rosario TARSIA, Mme Valérie HOULIER, MM. Stéphane FAUCHE, Guy KIVATA, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

POUVOIRS:

M. Jean-David HOUNKPATI a donné pouvoir à Mme Fabienne TELLIEZ.

M. Philippe LEFEBVRE a donné pouvoir à M. David BEAUCOUSIN.

Mme Coumba SALL a donné pouvoir à Mme Mélanie DELACOUR.

M. Infali DABO a donné pouvoir à Mme Sylvie OMONT.

M. Frédéric LEBALLEUR a donné pouvoir à Mme Hawa HAMIDOU.

Mme Alexandra EMERY a donné pouvoir à M. Rachid ARBI.

Mme Corine PALMENTIER a donné pouvoir à M. Frédéric MARCHE.

ABSENTS:

M. Ibrahim DEM.

Mme Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Guy KIVATA

RAPPORTEUR: Rachid ARBI

VU:

- Le vote du Budget Primitif en séance du Conseil Municipal du 23 mars 2023.
- La demande d'aide financière formulée par l'Ecurie Région d'Elbeuf par courrier en date du 1^{er} mars 2023.
- L'avis favorable du Bureau Municipal du 7 mars 2023.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Octroi d'une subvention à l'Ecurie Région d'Elbeuf dans le cadre de l'organisation d'un rallye - édition 20₂₃ - Autorisation

Date de transmission de l'acte :

27/03/2023

Date de réception de l'accusé de

27/03/2023

réception:

Numéro de l'acte :

13-03-2023-35 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

076-217601780-20230323-13-03-2023-35-DE

Date de décision :

23/03/2023

Acte transmis par :

Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.5. Subventions

CONSIDERANT:

La volonté de la municipalité d'accompagner l'Ecurie Région d'Elbeuf dans l'organisation du rallye pour l'édition 2023 qui traversera la commune.

L'Ecurie Région d'Elbeuf reconduit cette année son rallye annuel les 22 et 23 juillet prochains sur le territoire elbeuvien et particulièrement sur la commune.

La précédente édition qui s'est déroulée les 23 et 24 juillet 2022 a rencontré un franc succès. De nombreux cléonnais l'ont fréquenté et ont exprimé une vive satisfaction à sa tenue.

C'est ainsi, qu'il est proposé d'attribuer une subvention, pour l'édition 2023, à l'Ecurie Région d'Elbeuf d'un montant de 400 €, lui permettant ainsi la bonne organisation de cette manifestation.

Le Conseil Municipal, après délibération, Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 400 € (quatre cent euros) à l'Ecurie Région d'Elbeuf.

DIT que les crédits sont inscrits au BP 2023 - Nature 65748 - Fonction 30

Pour copie conforme,

Cléon, le 23 mars 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE

